

ecette.

er les chiens
puces.
atre jours de suite
re dans leur poil. En
a litière de leur ni-
r forte telles que les
bsinthe, de tomates,
phtaline en poudre
lical quand elle est
sur la litière.
pétrole sur la paille
alement un bon ré-
Serge Davril.

„LA GRUYÈRE“

leau

procurer une abondante
calvitie et préserve du
ros recommandations
fr. 3.75. — Shampooing
ème de Sang de Bou-
fr. 3.— et 5.— le pot.
vent dans beaucoup de
s, ou à la
othard, Faldé.

RÈRES

— Criblet 13

aux.

aires.

s à vapeur.

iques

endra aux enchères
14 heures, au hangar
de l'Hôtel de Ville à
sacs vides, 30 sacs
2 sacs de scories, 17
fermental, 5 puisoirs,
verre, machines agri-
1 semoir.
Office des Faillites.

le public de Bulle et
la

uyérienne

istique, prompt et soi-
l'on voudra bien lui
Vic. PERSICO.

basse-cour ?

ce au PARC AVICOLE
blissement de ce genre
ations spéciales, et li-
sées avec garantie de

hemin de fer.

s 4 mois, Fr. 4.— pièce ;
s prêtés à la ponte fr. 6.—
4 mois, Fr. 5.50 pièce ;

E, SION

ociétés

S,

S,

S,

culiers,

confiance à

ERIE

YÈRE“

ra prompte-

et à prix

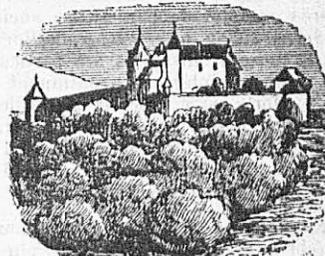
enres d'im-

vez l'emploi.

nde —



LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste
moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, art. 9¹³ 12.— (d. j. f. 15¹⁰) 15²⁰ 20¹⁷. BULLE, dép. 6¹⁰ 10⁰⁸ (10²⁵) 13⁵ 17⁵⁰

Assemblée des délégués de la Société suisse de travail manuel à Fribourg les samedi et dimanche 2 et 3 août.

Depuis un mois, la ville de Fribourg donne hospitalité aux participants du 34^{me} cours normal de travaux manuels, et samedi et dimanche derniers, avait lieu à la salle de notre Grand Conseil l'assemblée générale des délégués de cette intéressante association. Elle fut présidée par M. Ed. Oertli, président, de Zurich. Les comptes des exercices de 1922 et 1923 furent adoptés et l'on procéda ensuite à la constitution du comité central pour 1924 et 1925. Voici les noms des personnalités qui furent nommées à l'unanimité : MM. Ed. Oertli, président, de Zurich ; J. Werren, vice-président, de Berne ; O. Bresin, secrétaire, de Küssnacht (Zurich) ; membres, Foix, Genève, A. Grandchamp, Lausanne et A. Kappi, Bâle. Les réviseurs des comptes sont MM. Delabays, Fribourg, et Sigrist, Zofingue.

La séance de samedi après midi fut surtout consacrée à la revision des statuts de la Société. C'est ce qui nous fournit l'occasion d'insister sur l'importance des cours manuels à l'école primaire et secondaire. Le nom de l'Association est le suivant : *Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire*. Auparavant, elle s'appelait : *Société suisse de travail manuel scolaire*. La modification du titre a pour but de donner une nouvelle extension à ce grand mouvement qui consiste à coordonner l'enseignement intellectuel avec les travaux manuels. La Société se propose : d'organiser méthodiquement le travail manuel scolaire et d'en propager l'enseignement en Suisse ; de concourir à la réforme scolaire. Elle cherche à atteindre ce but : par l'organisation de cours normaux pour instituteurs et institutrices ; par la publication d'un journal mensuel, organe de la Société ; par l'édition de programmes techniques et d'ouvrages spéciaux ; par la confection de modèles ; par l'organisation de conférences, de démonstrations, d'expositions ou la participation à de semblables manifestations ; par l'entretien d'une bibliothèque professionnelle. Telles sont les grandes tâches que s'est assignées cette organisation. Une séance publique a eu lieu dimanche 3 août. Deux conférences fort instructives ont été données. La première par M. A. Kappi, maître secondaire à Bâle, qui a traité le sujet « L'image dans la famille et à l'école ». La seconde a été une causerie de M. J. Berriswil, de Genève, et démonstration, avec une partie de ses élèves, de « la valeur pédagogique de la rythmique », son application et ses relations avec les diverses branches des programmes scolaires. La conférence fut illustrée d'exercices d'écriture, de géographie, d'arithmétique, de français et de gymnastique rythmique. Le tout fut vraiment bien réussi.

La journée s'est terminée par un banquet en commun à l'hôtel des Merciers. Les séances de travail furent honorées de la présence de M. Léon Genoud, directeur du Technicum de Fribourg, de M. Gremaud, secrétaire de l'Instruction publique, et de M. Geinoz, conseiller communal. Pour terminer ces quelques notes sommaires et surtout pour montrer l'importance des travaux manuels à l'école, nous ne saurions mieux faire que de rappeler, ici-même, les paroles prononcées par le président, M. Oertli, à l'occasion de l'ouver-

ture du cours des travaux manuels. Il a dit aux maîtres : « Vous constaterez, après une première expérience de quatre semaines, que, grâce aux travaux manuels, les leçons de l'école peuvent être simplifiées, car ces exercices auxquels vous appliquerez vos élèves sont un des meilleurs moyens de développer l'intelligence enfantine. Par l'observation pratique des choses et surtout par la discussion qui en est la suite, entre maîtres et élèves, un vif intérêt est éveillé et ce redoublement de l'activité scolaire ne laissera pas d'influencer sur l'exécution du programme général. N'est-il pas indiqué de choisir des méthodes et des procédés plus actifs et rapides, quand on songe que la vie est si courte et le but si rapproché ? En un mot, toutes les disciplines de l'école populaire, voire l'enseignement du langage, peuvent tirer avantage des leçons pratiques des travaux manuels. »

Le 34^{me} cours de travaux manuels s'est clôturé hier, jeudi. Il a été suivi par 130 participants venus de toutes les parties de la Suisse.

La fondation Carnegie.

Cette intéressante institution s'occupe, on le sait, de récompenser les sauveteurs ayant accompli des actes de courage pour porter aide à des personnes en danger de mort. La commission administrative de la fondation est présidée par M. Chuard, Conseiller fédéral, et elle compte en outre, comme personnalités romandes, M. Maillefer, Conseiller national, à Lausanne, et M^{me} Jean Martin-Le Fort, à Genève.

Le rapport pour l'an 1923 vient de paraître. On y lit que la commission a pris 2 décisions de principe donnant des indications nouvelles sur les actes pouvant être récompensés : dorénavant, tout acte de sauvetage qui n'aura pas été porté à la connaissance de la commission dans un délai de 2 ans dès la date de commission ne sera pas pris en considération, parce qu'annoncé trop tard. Ce délai de 2 ans est donc une sorte de prescription du droit à la récompense ; une seule exception à cette règle est prise en faveur des actes de dévouement ayant causé un grave dommage au sauveteur ou aux personnes à sa charge.

La commission a pris cette décision parce que la récompense accordée plusieurs années après le sauvetage n'a plus grande valeur et qu'en outre il est trop difficile d'établir les faits concernant les actes anciens.

La seconde décision de la commission touche l'échelle des récompenses. Le but essentiel de la fondation Carnegie est de venir en aide aux sauveteurs ayant subi un dommage à cause de leur acte de courage. Le dommage devient donc le critère déterminant pour l'octroi des récompenses : la commission allouera les subsides les plus larges aux requérants directement lésés par leur acte de dévouement. Les autres sauveteurs recevront surtout des récompenses honorifiques : diplômes, médailles, montres.

La situation financière de la fondation est bonne. Afin de trouver le capital de couverture des rentes allouées en 1923, on a dû prélever des sommes sur le fonds de réserve qui est ainsi tombé de fr. 70.000 à fr. 61.000. Par contre, le portefeuille a passé de fr. 793.222, en 1922, à fr. 809.630 en 1923.

En 1923, la commission a traité 129 cas nouveaux de sauvetage (123 en 1922) soit les actes de 180 sauveteurs nouveaux (165

en 1922) et a repris les cas de 2 sauveteurs anciens. 35 cas ont été tranchés par un refus de récompense. Par contre, 146 personnes ou familles ont été récompensées : 145 diplômes d'honneur, 66 médailles de bronze, 4 médailles d'argent, 32 montres de poche, 2 montres de dame, des allocations (en espèces) uniques d'un montant de fr. 4.080 et de nouvelles rentes annuelles d'un montant de fr. 2.400. En Suisse romande, les cas suivants ont donné lieu à récompenses :

Le 7 août 1923, Arthur Joly, domicilié à Muriaux (Jura bernois), en voulant sauver un de ses enfants qui se baignait dans le Doubs, s'est noyé avec lui ; il a été alloué une rente de fr. 500 à sa veuve et de fr. 100 à chacun de ses deux enfants. La fondation a alloué, en outre, 200 fr. à Anna Zwallen qui a retiré une fillette de la Suze, à Corgémont ; fr. 100 et une médaille de bronze à Charles Roulin, à Estavayer, qui a sauvé un jeune homme tombé dans le lac de Neuchâtel ; fr. 100 à la jeune Clara Morier, âgée de 14 ans, qui, le 11 juillet 1923, a sauvé à Cully, un garçon plus âgé qu'elle qui se noyait dans le lac.

Armand Blanc et Maurice Scherrer, tous deux à Lausanne, ont reçu des montres en métal pour avoir porté secours, le 25 avril 1923, au petit Baatard, âgé de 11 ans, brûlé par des feuilles de celluloid ; l'enfant est mort des suites de ses brûlures. Jeanne Glayre et Justin Glayre, à Morges, ont reçu, la première une montre, le second une médaille de bronze pour avoir sauvé, le 1^{er} juin 1922, René Jenni qui avait coulé subitement dans les bains de Morges.

Des médailles de bronze ont été accordées, en outre, pour des actes de sauvetage, à Paul Tremblay, à Genève, Emile Aeby, à Fribourg, Jean et Philippe Arm, à Sauges, Alfred Mauron, à La Chaux-de-Fonds, Georges Demond, à Genève, et Edouard Genoud, à Cully. Enfin, la fondation a décerné des diplômes d'honneur à Pierre Bujard, à Rieux sur Cully, et Ernest Löw, à Clarens.

A la conférence internationale contre la tuberculose.

Un discours
du président de la Confédération.

Mardi s'est ouverte à Lausanne la IV^{me} conférence de l'Union internationale pour la lutte contre la tuberculose. En recevant les délégués, M. Chuard, président de la Confédération, a prononcé un discours de bienvenue, où il a dit entre autres :

... L'honneur fait à la Suisse et à Lausanne est dû, je le suppose, pour une grande part au développement remarquable qu'a pris dans notre pays, grâce avant tout à l'initiative privée, l'action anti-tuberculeuse, dirigée à la fois dans le sens de la prévention et dans celui de la guérison.

... La Suisse dépense annuellement, pour l'ensemble des organisations anti-tuberculeuses, préventives et curatives, une somme que l'on évalue, en 1922, à environ 12 millions, soit trois francs par tête de population. De cette dépense totale, on estime que le 75 %, c'est-à-dire environ 9 millions, sont à la charge des organisations privées...

« Il nous reste à franchir le pas décisif par la promulgation d'une loi fédérale unifiant et généralisant la lutte anti-tuberculeuse et introduisant, dans les cas où cette mesure est indispensable à une prophylaxie rationnelle et efficace, le principe de l'obligation.

Rappelant ensuite les belles paroles de M. Léon Bourgeois sur la solidarité internationale, M. Chuard termina :

« C'est là, résumé en quelques mots, le programme que nous voulons chercher par une législation à la fois ferme et libérale n'imposant aux droits individuels que les contraintes strictement indispensables dans l'intérêt de la société tout entière. Je suis persuadé, Mesdames et Messieurs, que votre IV^{me} conférence, les discussions qu'elle fera naître et la grande et légitime autorité de votre voix nous aideront à mener à bien l'œuvre que nous projetons. C'est dans cet espoir, Mesdames et Messieurs, qu'en vous remerciant de votre présence à Lausanne, je déclare ouverte la IV^{me} conférence de l'Union internationale pour la lutte contre la tuberculose. »

M. Dewez, de Mons (Belgique), a remercié M. Chuard de sa présence. Il a dit combien l'Union était heureuse de siéger en Suisse, pays où tant de généreuses initiatives ont été prises. Il a fait l'éloge des établissements suisses de cures, dont l'initiateur est surtout M. Morin, président de la conférence.

M. le Dr Morin a ensuite donné lecture d'une lettre de M. Léon Bourgeois, l'initiateur de l'Union, qui s'excuse, vu son état de santé, de ne pouvoir venir à Lausanne. Le comité enverra à M. Bourgeois un télégramme de sympathie et d'affection. M. le Dr Morin a annoncé l'adhésion des Etats-Unis à la conférence. L'orateur a insisté sur les heureux effets de la collaboration des pouvoirs publics et de l'initiative privée dans la lutte contre la tuberculose.

M. Léon Bernard, professeur à Paris, a dit que la présence du président de la Confédération helvétique était la meilleure récompense des efforts de l'Union.

Les bolchévistes se préparent.

Le correspondant particulier du journal de Reval *Päevaleht* à Petrograd communique ce qui suit :

Une commission composée d'ingénieurs allemands est arrivée à Cronstadt en compagnie du commandant de l'armée rouge, et a commencé une inspection minutieuse de la forteresse. D'autre part, au cours de ces dernières années, les Soviets ont commandé à l'étranger environ 700 avions, 40 tanks, 75 sous-marins et une quantité considérable de fusils. Ils ont payé environ 20.000 roubles-or pour chaque aéroplane italien.

Le gouvernement des Soviets a de plus l'intention de commander de grandes quantités d'instruments de toutes espèces à l'étranger. La flotte « rouge » effectuera cet automne de grandes manœuvres.

Cette nouvelle, qui émane d'un journal sérieux et bien informé, a causé une inquiétude très compréhensible dans les Etats voisins.

Tout ceci cadre fort mal, en vérité, avec le mot d'ordre communiste : « Plus de guerre ».

NOUVELLES SUISSES

Une exposition de la peinture suisse. — L'on s'efforce de grouper en Suisse, dans une même exposition, les 200 toiles des maîtres suisses récemment présentées au public parisien et donnant la synthèse de l'art pictural de notre pays durant cinq siècles. Mais le Musée de Bâle ne veut pas participer à cette exposition nouvelle, ce qui entrainera l'absence des meilleures œuvres d'Holbein. Malgré ce déchet, les milieux artistiques estiment cependant que l'on pourra présenter un

aperçu complet de l'art suisse ancien et moderne, si l'on utilise les collections des autres musées suisses et des particuliers. Les milieux intéressés continuent donc leurs efforts pour hâter la réalisation de cette intéressante exposition qui aura lieu dans la « Kunsthalle » de Berne et vraisemblablement à partir du milieu d'août, pour une durée d'un mois.

Ecrasés. — M. Albert Jœri, un ouvrier de fabrique de Lucerne, père de plusieurs enfants, est tombé d'un camion automobile sous les roues du véhicule. La mort fut instantanée.

— A Wœschnau, près de Schönenwerd (Soleure), la petite Irma Heiniger, âgée de 6 ans, a été écrasée par une automobile. Elle a succombé. La fillette a voulu passer devant la voiture, qui en croisait une autre, et elle s'est trouvée prise entre les deux automobilistes.

— A Nyon, mercredi, un monte-charge en fonction dans un immeuble en construction est retombé de la hauteur d'un troisième étage sur la tête de l'ouvrier Angelo De Grégori, Italien, qui a été tué net.

Berne. — Un cheminot a la jambe coupée. — Mardi matin, un accident s'est produit à la gare des marchandises du Wyler, à Berne. Un serre-frein des C. F. P. nommé Steiner a passé sous une locomotive et a eu la jambe droite sectionnée. L'écoulement du sang a pu être arrêté par une prompte ligature. L'état du blessé est satisfaisant.

Appenzell. — Tombé d'un rocher. — A Wolhalden, regagnant son domicile dans l'obscurité, M. Jakob Niederer, président de l'Union des tisseurs de soie, a fait une chute mortelle au bas d'un rocher. Lorsque des passants le retrouvèrent, un peu plus tard, il avait déjà cessé de vivre. M. Niederer laisse une veuve et trois petits enfants.

Valais. — Pour les sinistrés d'Arbaz. — Le Conseil d'Etat du Valais a voté un secours de fr. 2000 en faveur des incendiés d'Arbaz.

Vaud. — Grave imprudence. — Une pensionnaire d'une maison de convalescence de Marnand, Mme L., se promenant dans la cour du château, lundi après midi. Elle fut atteinte, derrière la tête, par un projectile de pistolet flobert tiré par un étudiant de Lausanne, M. D., qui s'exerçait à proximité de cet endroit.

Mme L. a succombé dans la nuit à sa blessure.

— Un fermier tué par un maraudeur. — Une scène tragique s'est déroulée à Montétan, mardi soir.

Vers 21 heures et demie, entendant un bruit de pas et de voix dans son jardin, le fermier-jardinier de l'ancienne propriété Palaz, à Mon Sélice, M. Henri Besançon, descendit de son logement pour en élucider la cause.

Soudain, dans la nuit, un inconnu — un maraudeur — l'assailit et lui planta dans le corps la lame d'une canne-styler. L'arme, très aiguë, traversa le malheureux de part en part.

M. Besançon eut encore la force de regar-

ner sa maison. Il pénétra dans sa cuisine et s'affaissa. La mort a dû survenir aussitôt.

Un voisin avait entendu un cri que poussa la victime au moment où son meurtrier la frappa; un instant après, il apercevait un individu qui s'enfuyait en escaladant le mur du verger et put le reconnaître.

La police, avisée, se rendit immédiatement sur les lieux, ainsi que plusieurs habitants du quartier de Montétan, et les recherches commencèrent. Les renseignements et signalements obtenus permirent au brigadier Languelin et à l'agent Porchet, de la brigade mobile lausannoise, venus en automobile, de procéder à l'arrestation des individus, au nombre de trois, qui s'étaient introduits dans la propriété du Sélice. Ce sont des jeunes gens de 17 à 21 ans; un Vaudois, un Fribourgeois et un Schaffhousois, domiciliés l'un à Renens et les deux autres à Lausanne. C'est le Vaudois qui a porté le coup; la police a retrouvé la canne-styler à l'endroit par lui indiqué, dans le verger.

M. Besançon, âgé de 52 ans, père de plusieurs enfants, était très connu dans le quartier, où il jouissait de l'estime de toute la population.

Mandé d'urgence, M. le docteur Dolivo n'avait pu que constater le décès.

CANTON DE FRIBOURG

Au tir fédéral d'Aarau. — Voici les résultats des sections fribourgeoises :

Catégorie B : Sections avec couronne de laurier et grande channe :

Wallenried, catégorie I, 17 participants, 23,5000.

Châtel-St-Denis, Carabiniers de la Veveyse, catégorie I, 31 participants, 23,4000. Le Mourel, cat. III, 28 participants, 23,4000.

Mora, cat. II, 58 participants, 23,4043.

Kerzers, cat. II, 28 participants, 23,2720.

Romont cat. III, 26 participants, 23,2500.

Fribourg, Société de tir de la ville, cat. II, 115 participants, 23,2307.

Broc, cat. II, 36 participants, 23,1538.

Cordast, cat. III, 41 participants, 23,1250.

Schmitthen, cat. II, 20 participants, 23,1110.

C : Sections avec couronne chêne et channe dimension moyenne :

Treyvaux, Les Mousquetaires, cat. II, 23 participants, 23,1000.

Botterens, cat. II, 14 participants, 23,0000.

Cerniat, Jeunes Patriotes, 28 participants, 23,0000.

Prez-vers-Siviriez, cat. III, 18 participants, 23,0000.

Flamatt, cat. III, 37 participants, 22,8660.

Wünnewil, cat. III, 31 participants, 22,8460.

Ried près Chiètres, cat. III, 36 participants, 22,8330.

Le canton de Fribourg s'est classé 19^{me} au match intercantonal au fusil avec 461,37 points et il a obtenu le 17^{me} rang au match intercantonal au pistolet.

Vol. — Samedi dernier, à Allerswil, on a volé dans une armoire un portefeuille contenant 640 francs. Un jeune ouvrier

peintre avait travaillé dans la maison. Il a avoué être l'auteur du vol. C'est un nommé J. G., qui a de fâcheux antécédents. L'argent volé avait été employé à payer une tournée de plaisir en automobile. G. n'avait plus que 40 francs.

GRUYÈRE

Un beau testament. — M. Vincent Kolly, ancien horloger à Bulle, décédé lundi dernier, a, par testament, fait les donations suivantes :

Outre les messes Grégoriennes et les messes fondées :

Institut St-Joseph, pour les sourds-muets	1000
Missions Intérieures	200
Rds Pères Capucins, Bulle	500
Paroisse catholique, La Roche	500
Pont-la-Ville	900
Chapelle de N-D. de Compassion, La Roche	100
Eglise paroissiale de La Roche	200
de Pont-la-Ville	200
Sacristie Eglise paroissiale, Bulle	100
Soupes scolaires de Bulle	200
Société „La Persévérance“, Bulle	50
Orphelinat Marini, Montet	100
Institut Duillard, Epagny	200
Hospice de Bulle,	500
Hospice de district, Riaz	500
Oeuvre des aspirants pauvres à l'état ecclésiast.	200
Société de Saint-Vincent de Paul, Bulle	300
Paroisse catholique de Bulle	5000
Société de chant l'Espérance Bulle	50
Société de Musique Bulle	100
Bénéfice de la Cure de Pont-la-ville	10,000
Ses immeubles au fonds des pauvres de Pont-la-Ville.	
Fonds de construction de la nouvelle église de Bulle	100,000
Caisse de secours du Cercle des Arts et Métiers	2,000

Il désigne en outre héritière du solde de ses biens la fondation Kolly établie par sa sœur Elise Kolly pour les pauvres des ressortissants des communes de Pont-la-Ville et La Roche.

Concert en plein air. — Le concert donné hier soir, au kiosque, par le Corps de Musique n'a pas eu l'affluence habituelle de public. Le temps boudeur et menaçant en fut la cause. Les auditeurs n'en ont pas moins joui d'une délicate séance artistique. Le programme débuta par *Les Frères d'armes*, pas redoublé enlevé avec brio. La *Fantaisie pour saxophone*, vrai régal musical, conquit tout l'auditoire charmé surtout par la virtuosité du saxophone soprano. *Sérénade Nicoise* est un morceau dont l'exécution, fort délicate, produit un effet charmant. *Fantaisie sur Mi-gnon*, qu'on écoute toujours avec un plaisir nouveau, révéla, comme de coutume, les excellentes qualités du bugle solo et de la trombone ténor dans l'exécution du troisième acte. Pour terminer cet excellent concert, nos musiciens donnèrent magistralement *Au bord du Rhin*, pas redoublé dont la belle allure semblait s'harmoniser avec le vent impétueux soufflant en ce moment. Et, avant que le ciel ouvrit ses écluses, les participants se rendirent précipitamment à leur domicile.

Nous sommes ici leurs interprètes en adressant à notre dévoué Corps de Musique et à son excellent directeur de chaleureuses félicitations et des remerciements bien sincères.

les, à se demander si tout de même le camarade Raymond n'avait point été mêlé à quelque farce, à une intrigue; cela eût encore mieux valu qu'un assassinat.

La vérité exacte, la Providence seule de Dieu et sa justice, la savaient pour le moment; mais l'heure sonnerait, où elle serait dévoilée; car cette heure sonne toujours, un peu plus tôt ou un peu plus tard.

En l'attendant, le crime et la calomnie triomphaient dans l'ombre, des êtres innocents et bons souffraient et pleuraient.

VI

Amour fidèle.

Une scène avait eu lieu, et des plus dramatiques pour un spectateur qui aurait connu le fond de leurs pensées, entre les deux sœurs, entre Claire et Louise, à la suite du premier transport de la justice au Pré Jacques.

Quand Louise, seule de toute la maison, était rentrée des champs pour s'occuper du repas du soir, elle avait trouvé Claire prenant le frais et jouant avec le chien de garde dans la cour principale de la ferme.

La fille aînée de M. Taupin semblait aussi insouciant, aussi reposée que si cette journée terrible eût été pour elle une journée ordinaire; Louise ne put s'empêcher de frémir en constatant une aussi profonde dissimulation, un pareil sang-froid.

Aussi ne fût-ce pas elle qui prit la parole la première, elle n'en eût point trouvé la force, mais ce fut Claire qui la gourmanda sur son retard, se plaignant d'avoir grand-

Le retour des tireurs brocois. — Les tireurs brocois ont été l'objet, mardi soir, d'une chaude réception de la part de la population. Après s'être donné rendez-vous, à Bulle, où la couronne de laurier leur avait été apportée par le dernier tireur qui rentrait d'Aarau — et par-dessus le marché couronné lui-même — la Société de Tir *in corpore* est arrivée, à Broc, par le train de 20 h. 45. Il y avait beaucoup de monde à la gare, car, si l'arrivée avait été portée à la connaissance du public, le « résultat », par contre, était encore ignoré par lui. On comprend dès lors l'anxiété qui animait chacun. En matière de tir, il faut s'attendre à de très grosses surprises et la Société de Broc, pour ne parler que de celle-ci, jusqu'à dimanche matin, ne nourrissait, pour l'obtention d'un laurier, que bien peu d'espoir. A ce moment-là, il ne lui restait plus qu'un tireur en ligne et par un juste retour des choses il a fallu, après tant de « guigne », que ce résultat fut un maximum. Dès lors, la moyenne s'est améliorée sensiblement et c'est l'élément qui a pesé avantagement dans la classification; classification qui donne entière satisfaction à cette excellente phalange de tireurs, puisque ceux-ci ont remporté la 369^{me} couronne de laurier et la grande channe. Ajoutons que trois membres ont fait la couronne; ce sont :

M. Paul Marmillod (Concours de sections) M. Amédée Andrey (Concours de sections) M. Fritz Walder (Cible Jubilé, 53 points).

Que voilà un beau succès pour tous et Broc peut être fier de cela. Ceci dit, revenons-en à notre bat primitif qui concerne la réception. Après le traditionnel cortège dans le village, musique en tête, M. le Syndic, Alexandre Sudan, dans un discours, simple, charmant, plein de bonnes et justes choses, a félicité la Société de Tir qui vient de se comporter si brillamment au Tir fédéral d'Aarau. Ceci fait, toutes les Sociétés locales se sont rencontrées dans la grande salle de l'Hôtel de Ville où un excellent vin d'honneur fut offert par la Commune. Là, M. B. Lingg, Président des Sociétés locales, se joignit aux paroles judicieuses prononcées précédemment par M. le Syndic. *La Lyre*, l'*Harmonie* et le *Männerchor Frohsinn* se produisirent, tour à tour, avec beaucoup de succès.

M. Louis Rieder, Président de la Société de Tir, dont la joie se lisait sur la physiologie, remercia la population pour sa réception. La partie officielle prit fin vers 23 heures. Toutefois, nos sympathiques tireurs prolongèrent la fête. Après un succès comme celui-là c'est parfaitement compréhensible et de grand cœur nous leur dirons : « Vous avez bien fait et Vive la Société de Tir de Broc ». Son résultat nous honore et nous fait espérer encore bien d'autres lauriers. XXX.

Nominations ecclésiastiques. — M. l'abbé Jean Stürkelberger, curé de Marly, est nommé directeur ecclésiastique auprès du comité de la branche nationale suisse des Œuvres de Protection de la jeune fille.

— M. l'abbé Jean Tena, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Saint-François, Genève.

Tir fédéral d'Aarau. — III^{me} liste des Dons d'honneur :

Gremaud Casimir, Député,	Echarlens, Fr.	10.—
Murith Auguste, Syndic, Gruyères,	»	5.—
Gremion Jean, Député, Gruyères,	»	5.—
Robadey Denis, Hôtel du Cheval Blanc, Bulle,	»	10.—
Guillet Jean, Colonel, Bulle,	»	10.—
Fédération laitière, Zone de Montagne, Bulle,	»	20.—
Syndicat agricole, Bulle,	»	20.—
Société des Carabiniers de Bulle,	»	20.—
Société de tir de Vaulruz,	»	12.—
Commune de Lessoc,	»	15.—
Fracheboud Pierre, Député, Lessoc	»	5.—

Récapitulation :

Dons en argent	Fr. 1092.—
Dons en nature	» 75.—
Total de la souscription	Fr. 1167.—

Nos plus sincères remerciements à tous les généreux donateurs. Bulle, le 5 août 1924.

Le Comité des Dons d'honneur du district de la Gruyère.

Cyclisme. — Dimanche 10 août, aura lieu la 7^{me} course cycliste pour le classement de la « Pédales bulloises ». Celle-ci comprendra l'itinéraire suivant : Bulle-Fribourg Romont-Bulle, soit 65 km. Le

faim et d'être obligée d'attendre jusqu'à la nuit pour souper. (A suivre.)

FEUILLETON DE „LA GRUYÈRE“

La Noyée du Vieux-Moulin

PAR 41

AUGUSTE GEOFFROY

Ah ! la calomnie, et dans tous les milieux, à la ville comme au village, quelle arme secrète et empoisonnée ! On n'a point encore eu le temps de s'en défier que déjà l'on est frappé à mort : les blessures qu'elle fait aux créatures les meilleures, les plus vertueuses, les plus loyales, ne se guérissent jamais complètement ! Demandez-le à ceux dont une simple lettre anonyme a détruit tout l'avenir !

Le bien a besoin d'être répété pendant des années pour que l'on y croie, un peu ; quant au mal, il gagne et salit comme une tache d'huile, une tache qu'aucun lavage n'enlève.

M. Félicien Maisonneuve lui-même, esprit calme, judicieux, expérimenté cependant, crut à la culpabilité du garde Raymond; et c'est ainsi que personne, absolument personne, ne comprit plus rien à ce mystère de la disparition de Mlle Béatrix de Méran.

Et nul ne pouvait savoir la vérité parce que chacun était dérouteré par des préjugés à lui personnels, par la dissimulation ou même les mensonges, les insinuations malveillantes des autres.

Claire et Louise Taupin avaient vu la chute, l'engloutissement de l'institutrice, mais n'avaient point vu son cadavre; Le Choléra ne savait rien de la criminelle noyée, mais avait vu le cadavre; les magistrats n'avaient vu ni attentat ni victime, mais écouté les suppositions fielleuses de Mlle Claire, constaté des empreintes de pied de femme mêlées aux empreintes du pied du garde, pêcheur et promeneur nocturne, empreintes, course en forêt qui dérouteraient même les demoiselles Taupin, même le Choléra, qui étaient bien certains eux, que ces pieds de femme ne pouvaient être ceux de Mlle Béatrix, quoi qu'un cadenas aux lèvres les empêchât, pour des raisons différentes, de rien dire.

Et rien que pour avoir pris, en croyant ainsi gagner du temps, un sentier perdu où se retrouvaient des pieds de femme mêlés aux siens et pas venant comme les siens du vieux moulin, le malheureux Raymond voyait toute la ténébreuse histoire lui retomber sur le dos.

Quels étaient ces pas ? Mystère ? Et mystère qui était d'autant plus indéchiffrable et se retournait davantage contre le garde que ces pas de femme, retrouvés dans le sentier suivi par lui pendant la nuit de l'orage, allaient comme les siens jusqu'au Chalet, puis ne s'apercevaient plus dans aucun autre sentier, ni chemin, nulle part.

Le garde Laprun et sa femme en arrivaient, eux-mêmes, dans le secret de leurs entretiens conjugaux, loin de toutes oreil-

départ
de V
vers
10 h
mieu
nal. I
et no
La
cours
ront
désir
vent
Blanc
Le
dus
Fribou
velle
Franc
envir
l'Her
depu
offrai
naïem
trans
avant
sogne
camio
la riv
Cet
plus
pont
mais
sur u
ne sa
malhe
mesur
suspe
1886
s'y a
plus
La
d'une
gure
procé
absol
rempl
duise.
La
ponte
plus
est re
tout le
ger à
ment
très f
le Dir
seil d
survie
clamé
quel t
Rem
Le
nous
hicle
est de
la circ
non se
cales
les au
Nos
n'ont
intens
tique
nous
véhicu
règles
elles
raient
ments
condu
1. —
fonct
tion
2. —
laisse
bond
mais
voir
3. —
pas
la po
4. —
toyer
votre
5. —
crois
phare
6. —
la rot
allure
7. —
ne de
janua
8. —
dans
janua
immé
la vu
9. —
chaus
du tr
10. —

Tireurs bro-
 rocois ont été l'ob-
 ject de la réception
 chaude. Après s'être
 Bulle, où la cou-
 vait été apportée par
 trait d'Aarau — et
 couronné lui-même
 corpore est arrivée,
 20 h. 45. Il y avait
 a gare, car, si l'arri-
 la connaissance du
 par contre, était en-
 comprend dès lors
 chacun. En ma-
 attendre à de très
 Société de Broc, pour
 i, jusqu'à dimanche
 pour l'obtention d'un
 d'espoir. A ce mo-
 plus qu'un tireur
 retour des choses
 « guigne », que ce
 mum. Dès lors, la
 ée sensiblement et
 sé avantageusement
 ; classification qui
 on à cette excellente
 puisque ceux-ci ont
 onne de laurier et
 tons que trois mem-
 e; ce sont :
 (concours de sections)
 (concours de sections)
 Jubilé, 53 points).
 succès pour tous et
 la. Ceci dit, revenons-
 qui concerne la ré-
 ionnel cortège dans
 tête, M. le Syndic,
 un discours, simple,
 nes et justes choses,
 r qui vient de se com-
 u Tir fédéral d'Aa-
 Sociétés locales se
 la grande salle de
 excellent vin d'hon-
 mmune. Là, M. B.
 Sociétés locales, se
 icieuses prononcées
 e Syndic. La Lyre,
 danmerchor Froh-
 ar à tour, avec beau-
 sident de la Société
 isait sur la physio-
 lation pour sa ré-
 elle prit fin vers 23
 ympathiques tireurs
 Après un succès
 rfaitemment compré-
 écur nous leur di-
 a fait et Vive la So-
 Son résultat nous
 s'espérer encore bien
 XXX.
Ecclésiastiques.
 ckelberger, curé de
 cteur ecclésiastique
 r. Branche nationale
 e Protection de la
 na, nouveau prêtre,
 nt-François, Genève.
Aarau. — III^{me}
 eur :
 nté,
 harlens, Fr. 10.—
 , Gruyères, » 5.—
 Gruyères, » 5.—
 du
 anc, Bulle, » 10.—
 ulle, » 10.—
 e de
 gne, Bulle, » 20.—
 , » 20.—
 de Bulle, » 20.—
 z, » 12.—
 » 15.—
 uté, Lessoc » 5.—
 ation :
 Fr. 1092.—
 » 75.—
 Fr. 1167.—
 mercissements à tous
 Dans d'honneur
 de la Gruyère.
 anche 10 août, aura
 iste pour le classe-
 bulloise ». Celle-ci
 e suivant : Bulle-
 , soit 65 km. Le
 attendre jusqu'à la
 (A suivre.)

départ aura lieu à 6 h. 30, devant l'Hôtel de Ville et les arrivées seront contrôlées vers l'Hôtel du Cheval-Blanc, entre 9 h. et 10 heures. Chaque coureur fera de son mieux afin d'améliorer son classement final. La course promet d'être intéressante et nous donnera des surprises.

La « Pédale » rappelle que ses dernières courses, ainsi que le classement général, seront dotés de récompenses. Les personnes désireuses d'encourager nos routiers peuvent adresser leur don à l'Hôtel du Cheval-Blanc qui les recevra avec reconnaissance.
 Le Comité.

Le danger des ponts suspendus. — La Liberté et l'Indépendant de Fribourg ont rapporté dernièrement la nouvelle de la rupture d'un pont suspendu en France. Cet ouvrage, construit il y a 70 ans environ, franchissait l'Orb à Cenesson, dans l'Herault. On se rendait compte, paraît-il, depuis un certain temps des dangers qu'il offrait, puisque les autorités du pays venaient de voter les crédits nécessaires à sa transformation. Mais il était trop tard : avant même qu'on eût mis la main à la besogne, le pont s'effondra au passage d'un camion qui fit un formidable plongeon dans la rivière et deux hommes furent tués.

Cet accident nous montre une fois de plus combien le remplacement du Grand pont suspendu de Fribourg était urgent, mais attire en même temps notre attention sur un autre ouvrage du même genre qui ne saurait manquer de nous réserver un malheur analogue si on ne prend pas les mesures urgentes qu'il réclame : le pont suspendu de Corbières, qui fut construit en 1836 et qui, en présence des véhicules qui s'y aventurent actuellement, ne présente plus aucune espèce de sécurité.

La Députation de la Gruyère a déjà plus d'une fois réclamé à ce sujet ; un crédit figure même dans le budget de l'Etat pour procéder aux études préliminaires. Il faut absolument que ce pont dangereux soit remplacé avant qu'une catastrophe se produise.

La capitale est maintenant dotée de beaux ponts ; le pont suspendu, qui n'était pas plus dangereux que le pont de Corbières, est remplacé par un ouvrage solide et que tout le monde admire. Il est temps de songer à la Gruyère qui attend le remplacement d'une passerelle située sur une route très fréquentée et qui compte bien que le Directeur des Travaux publics et le Conseil d'Etat n'attendront pas qu'un malheur survienne pour entreprendre un travail réclamé avec insistance et sur l'urgence duquel tout le monde est d'accord.

Remarques sur la circulation.
 Le temps des vacances et la belle saison nous ont amené une recrudescence de véhicules à moteur. Ce mode de locomotion est devenu de plus en plus populaire, aussi la circulation devient toujours plus difficile, non seulement pour les piétons et les véhicules à traction animale, mais même pour les automobilistes.

Nos routes, comme les rues de nos villes, n'ont pas été tracées pour la circulation intense et à vive allure, telle qu'elle se pratique actuellement, aussi, nous permettons-nous de rappeler à tous les conducteurs de véhicules, ainsi qu'aux piétons, quelques règles du « Code de la Route », qui, si elles étaient strictement observées, éviteraient bien des accidents et des désagréments.

- Automobilistes,**
conducteurs de camions et motocyclistes.
1. — Assurez-vous chaque jour que vos freins fonctionnent régulièrement et que votre direction soit en bon état.
 2. — Ne graissez pas votre machine de façon à laisser derrière vous un nuage de fumée nauséabonde qui, non seulement incommode les passants mais empêche les conducteurs de véhicules de voir leur route.
 3. — Dans les villes et les villages, ne marchez pas avec l'échappement libre, dans le fracas et la poussière.
 4. — La nuit, respectez le sommeil de vos concitoyens, évitez de corner ou de faire marcher votre sirène sans raison majeure.
 5. — De nuit, dans les villes, ou lorsque vous croisez un véhicule, atténuez les feux de vos phares, s'ils sont éblouissants.
 6. — Lorsque, dans un virage, vous ne voyez pas la route, tenez votre droite et ralentissez votre allure, tout en donnant le signal avertisseur.
 7. — Dans un virage où la route vous est masquée, ne dépassez jamais un véhicule, vous ne savez jamais ce qui va surgir devant vous.
 8. — Ne laissez pas stationner votre machine dans les rues à forte circulation, ne l'arrêtez jamais dans un tournant, ni même à proximité immédiate de ce dernier ; elle gêne le passage et la vue.
 9. — N'arrêtez pas votre machine au milieu de la chaussée, mais mettez-la en bordure, tout près du trottoir.
 10. — Lorsque l'y a de la poussière ou de la boue,

circulez lentement à l'approche du public pour ne pas l'incommoder.

11. — Conducteurs d'autobus et de camions : si le bruit fait par votre véhicule vous empêche d'entendre les appels des automobilistes, jetez de temps en temps un coup d'œil en arrière afin de vous assurer qu'aucun automobiliste, qui, de par la loi a le droit de marcher plus fort que vous, ne languit pas derrière votre machine.

Cochers et charretiers.

1. — Tenez toujours votre attelage en mains de façon à en être maître en toute occasion.
2. — Dans les contours, où la vue de la route vous est masquée, tenez toujours votre droite.
3. — Lorsqu'une auto donne un signal pour vous dépasser, indiquez par un signe que son appel a été entendu.
4. — N'attendez pas jusqu'à ce que l'automobile soit sur vous pour vous garer, mais faites lui place sitôt que vous l'avez aperçue.
5. — Ne circulez jamais à gauche de la route, et, lorsque vous vous arrêtez, placez toujours votre véhicule à droite de la route.

Cyclistes.

1. Lorsque une auto veut vous dépasser, n'engagez pas avec elle une course de vitesse, mais ralentissez et gardez-vous.
2. Lorsque plusieurs cyclistes circulent ensemble et qu'un véhicule veut les croiser ou les dépasser, ils doivent tous se garer à la droite de la route et non pas se ranger de chaque côté de celle-ci.
3. Circuler à gauche de la route, en bicyclette, est un véritable danger de mort ; monter une bicyclette à deux est tout aussi dangereux.

Piétons.

1. En ville, circulez sur les trottoirs, ces derniers sont construits à votre intention.
2. Ne stationnez pas sur la rue, et, dans la ville de Fribourg, ne prenez pas la place du Tillou ou le carrefour de la Gare comme lieu de rendez-vous ou de conversation.
3. Lorsque vous traversez une rue, faites-le calmement, et toujours perpendiculairement à la bordure de la chaussée.
4. Ne changez jamais de direction, ne descendez jamais d'un trottoir sans vous assurer qu'aucun véhicule n'arrive.

LAINES COTONS SOIES

Grande Mise en Vente à des prix sans concurrence!

Choix énorme de coloris. Marchandises fraîches, sans tares!

- COTON „Vigogne“ supérieur, les 50 gr. **0.35 0.40**
 COTON suisse „Ecu“, les 50 gr. **0.35 0.40 0.45 0.50 0.55**
 COTON suisse „Blanchi“, les 50 gr. **0.55 0.60 0.65**
 COTON „Estramadura“, noir, (éru, couleur, les 50 gr. **0.65**
 COTON 1^{er} pour bas, en noir, les 50 gr. **0.65 0.75 0.80 1.— 1.10**
 COTON perlé Lang, en noir et couleur, les 50 g. la pel. **0.95**
 COTON perlé Lang, coloris mode garantis, pr bas, chaussettes, ouvrages: vert, bouton, violet, rubis, tango, citron, beige, rose, champagne, natier, nègre, etc.
 COTON „Soleil“, tous coloris mode, la pelote de 50 gr. **1.10**
 Nombreuses autres marques.
 SOIE „Preciosa“, 10 coloris nouveaux, les 100 gr. **3.50**
 SOIE „Magicienne“, 15 coloris nouveaux, les 100 gr. **3.50**
 SOIE „Perroquet“, 10 coloris nouveaux, les 50 gr. **2.50**
 SOIE „Frou-Frou“, coloris variés, soldée les 100 gr. **3.95**
 SOIE „Bertha-Régina“, torsion spéciale pour chaussettes fantaisie les 100 gr. **5.50**
 SOIE „Bertha-Régina“, Rambord crêpe, Perlino, etc.

- Pelotes de 50 grammes.**
 LAINE „Zéphir“, 2, 3 fils, plus de 10 coloris **0.75**
 LAINE „Mérinos“, 3 et 4 fils, plus de 20 coloris **0.95**
 LAINE „La Moissonneuse“, 4 fils, 20 coloris **1.25**
 LAINE „Sport“ chinée, 2 et 3 fils, tous coloris **1.25**
 LAINE „Au Croissant“, 4 fils, plus de 20 coloris **1.35**
 LAINE „Venitienne“, chinée, 2 tons, 3 fils, nombreux coloris mode **1.70**
 LAINE „Egyptienne“, jaspée, nombreux coloris **1.80**
 LAINE „Ondine“ avec fil soie artificiel, tous coloris **1.80**
 LAINE „Graciosa“, tous coloris nouveaux **1.95**
 Nombreuses autres qualités.

Expéditions partout en rembours.
Choix merveilleux en MERCERIE
H. S. WALTHER & Cie
 S. A. VEVEY
 Magasins les pl. importants de la région.

Tous les conducteurs de véhicules

1. sont rendus attentifs à ce que lorsqu'ils débouchent depuis une rue ou une route transversale dans l'artère principale, ils doivent ralentir et s'assurer que la voie est libre avant de s'y engager.
2. Tous les conducteurs de véhicules sont priés d'indiquer leur route aux agents de police placés à certains carrefours.
3. Sitôt qu'il fait nuit, ayez toujours votre véhicule muni des feux réglementaires.
4. Si, pour une raison quelconque, le conducteur d'un véhicule veut changer de direction, il doit s'assurer qu'aucun autre véhicule ne va le dépasser, et il doit indiquer avec le bras la direction qu'il va prendre.

ETAT CIVIL DE BULLE
Décès.
 Juillet 14. — Goetschmann Henri, fils de Léopold, employé de commerce de Ueberstorf, 19 ans.
 15. — Garin Marie, née Félix, veuve d'Alphonse, modiste, de Bulle, 73 ans.
 16. — Gromaud Marie Catherine, née Thiémar, dite Mariette, veuve de Casimir, ménagère, de Riaz, 77 ans.
 28. Remy Ernestine, née Tinguely, épouse de Maurice, de Bulle, 71 ans.
 30. — Vial Alphonse, agriculteur, veuf de Thérèse, née Karth, de Le Crêt, 81 ans.

PHARMACIE D'OFFICE
 Dimanche 10 août
Pharmacie BARRAS

Au cinéma LUX. — *Le Héros de la rue.* — Un film mené avec un brio extraordinaire, empreint tour à tour de gaieté et d'angoisse, une véritable œuvre d'art mêlant avec une science consommée la vie des humbles et la Grande Vie, tel est, selon la critique de la presse parisienne, *Le Héros de la rue*. Quant à *La Fille bien gardée*, il suffit de dire que ce film est tiré du vaudeville célèbre de Labiche pour garantir de l'esprit, de la finesse et de la gaieté.

La famille CONUS ; Mademoiselle Elise GUYER à Romont, remercient de tout cœur toutes les personnes, spécialement le personnel postal actif et retraité de Bulle, le Cercle des Arts et Métiers, le Corps de Musique de la Ville de Bulle, de la grande sympathie qu'ils leur ont témoignée dans le deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de

Monsieur Alfred CONUS.
 Madame Vve Paul MORET, et famille, profondément touchés des témoignages de compassion parvenus à l'occasion de leur grand deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur, et spécialement M. le Curé de Bulle, les membres de son clergé et des localités éloignées, ainsi que le bureau de ville, à Bulle.

Cinéma LUX

DIMANCHE, à 3 et 8 1/2 h.
 Superbe programme.
GAUMONT-JOURNAL

Le Héros de la Rue
 Drame émouvant en 5 actes.

La Fille bien gardée.
 Comédie en 3 actes de L. Feuillade avec Ex Bout-de-Zan et Boutboule.

Chien courant.
 Je désire acheter un chien courant de race et de petite taille, mais de tout premier ordre comme levreur et suiveur (griffons et lucernois exclus).
 Offres à Aug. Cottier, préfet, Château-d'Oex.

Quelques Voitures postales

à quatre places, hors d'usage sont à vendre à fr. 100 pièce.
E. MOSER, Schwarztorstrasse 93, BERNE.

A VENDRE
 quelques jeunes truies portantes, ainsi que truies à engraisseur, à la PORCHERIE, VUADENS.

ON DEMANDE
 dans un Café-pension une jeune fille à tout faire.
 S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 2112 B. 1705

ON DEMANDE
 pour le 15 août, une bonne cuisinière dans un hôtel de la Gruyère. Bons gages. S'adresser sous chiffres P. 3798 F. à Publicitas Fribourg.

Orchestre MEY
 de VEVEY est disponible, trois artistes, pour la Bénichon.
 Ecrire : MEY, chef d'orchestre, VEVEY.

Occasions extraordinaires.

Grands mouchoirs blancs
 pour Messieurs, qualité très solide le mouchoir **25 cts.**

Grands mouchoirs couleurs
 très jolis dessins le mouchoir **35 cts.**

Bas soyeux renforcés
 en toutes teintes mode la paire **1.95**

Tissus à des prix extraordinaires
Drap pr. costumes largeur 140 cm. le m. **2.—**

Serge pure laine, larg. 90 cm. en bleu seulement le m. **1.95**

Tissus éponge largeur 100 cm. qualité très belle pr costumes et robes le m. **1.50**

Toile de coton pr. draps de lit, larg. 180 cm., double chaîne renforcée, prix extraordinaire pour la qualité le m. **2.50**

BLOUSES DE SOIE en crêpe de Chine brodé, en rose, saumon, champagne, cerise, nègre, blanc, noir etc., très jolis modèles, au-choix la blouse **5.—**

FEUTRES blancs gris et sable, très élégants **12.50, 9.50, 7.50 & 5.90**

Combinaisons lingerie pour Dames, en beau shirting garni large broderie la comb. **4.50**

COMPLET pour Messieurs
 le complet Fr. **20.—**
 Autres séries à 29.-, 35.-, 49.-, 55.- & 65.-

PARAPLUIES pour Messieurs, manche très solide, tissu absolument imperméable le parapluie **4.95**

Achetez ce qu'il vous faut aux GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
VILLE DE PARIS
 Place du Marché - VEVEY - René LÉVY
 • • • • •
 Même Maison :
Grands Magasins „AU MEILLEUR MARCHÉ“ Fribourg

Des soupes du terroir !

C'est ainsi qu'on peut nommer les Potages de la Fabrique Maggi, à Kempthal, et surtout les plus anciennes sortes : Oignons à la crème, Pois, Julienne, Orge, Semoule d'avoine, Crème de gruau d'avoine, Parmentier. Un bloc donne deux bonnes assiettes. Signes distinctifs : le nom Maggi et les étiquettes jaunes et rouges.

Vêtements légers

Articles pour Messieurs et Enfants.

AUX VILLES SUISSES, VEVEY

Angle des rues du Centre et des Deux-Marchés.
TRACHSEL Frères.

+Hernieux. Bandages Ginder, Bâle

est renommé comme un des meilleurs, sans ressorts, sans sous-cuisses blessants. Bas de varices, Ceintures contre descentes et éventrations. Garantie écrite ! Renseignements et essais gratuits à :
Romont : jeudi le 14 Août, de 8 1/2 à 11 1/2 h., Hôtel Gare ;
Bulle : jeudi, 14 Août, de 1 1/2 à 3 1/2 h., Hôt. Cheval-Blanc.

JUMELLES ZEISS

Provenance directe de la fabrique

Baisse considérable.

Anciens prix :
Turaet 8 x 24 : 204.—
Avant 1914 : 162.50.
Silvamar 6 x 30 : 235.—
Avant 1918 : 185.50.
Deltrentis 8 x 30 : 258.—
(Modèle récent).
Soit une réduction d'environ 25 % sur les anciens prix et de 10 % sur les prix de 1914.

Léopold DELABAYS, opticien, BULLE

SCHAEFFER FRÈRES

Tél. 655 — FRIBOURG — Criblet 13

Chauffages centraux.
Installations sanitaires.
Laiteries et fromageries à vapeur.

Avis aux Entrepreneurs

Le soussigné offre à vendre, de gré à gré, son outillage, comprenant :

Concasseur à sable et à gravier, avec moteur et accessoires, transportables en montagne : palan, bêche, forge portative avec enclume, cribles pour gravier et sable ; filière et étaux pour tuyaux, serre-joints, char à bras, scies de bûcherons, moules, pinces,

voie Decauville, aiguilles, wagonnets, etc.

PASQUIER Paul, entrepreneur, LE PAQUIER.

FONDERIE DE FER

Fabrication prompte, soignée et à prix avantageux de toutes pièces mécaniques ou autres en fonte de fer, d'après modèles, dessins, pièces à remplacer, etc.

1684 **ANDRÉ BOCHUD, BULLE**

À vendre domaine

d'environ 23 poses d'un seul mas, avec 2 bâtiments comprenant : logements, granges, écuries, remises et four forét et tourbe exploitables, beau verger, fontaine intarissable. — Prix avantageux.

S'adresser à **Auguste Colliard**, ff. Ignace, **Châtel-St-Denis**. 1680

J'offre

Eau-de-vie de fruits à fr. 1.30
Eau-de-vie de prunes, à fr. 1.80
Mare de Lie, à fr. 2.—
Envoi depuis 5 litres.
10 litres, franco gare destinataire.

J. Kunz, Brügg
(près Bienne).

A VENDRE

une quantité de **bois de feu**

foyard et sapin sec.
S'adresser à **Morand Aug.**,
rue du Tir, 147, **Bulle**. 1619

ESCARGOTS

Le soussigné est acheteur d'escargots au plus haut prix.
Louis GRANDJEAN, Saurcens, **BULLE**. 1491

„WECK“

les meilleurs bocaux à conserve



Courbets caoutchouc
Marmites et appareils à stériliser.

A. & G. BARRAS
BULLE
Escompte A. C. G.

A VENDRE

dans la Basse-Gruyère un **beau domaine**

de 24 poses en un seul mas. Grand verger, eau, lumière électrique etc. Très belle situation. Conditions avantageuses.
S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 2109 B. 1704

Construction d'une passerelle.

La commune de La Tour-de-Trême met en soumission la construction d'une passerelle sur la Trême vers l'ancienne Tuilerie.

Les entrepreneurs peuvent prendre connaissance des conditions chez **M. DUPAS-QUIER Louis**, conseiller communal.

Les soumissions par écrit seront reçues chez **M. le Syndic** jusqu'au 8 août prochain, à 20 heures.
La Tour le 30 juillet 1924.

Le Conseil communal.

Myrtilles des montagnes.

10 kg., Fr. 8.75 ; 5 kg., Fr. 4.50 franco, contre remboursement.

Morganti & Co, Lugano.

Charrette d'enfant à vendre.

S'adr. à **Publicitas Bulle**, sous P. 2037 B. 1699

A LOUER

à personnes tranquilles

appartement
de 3 chambres, cuisine et dépendances, chez **M. GRUBER**, à **ECHARLENS**. 1698

Appartement

3 chambres et cuisine

à louer.
S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 2095 B. 1696

A VENDRE une truie

portante pr. le 8 septembre, grande race, garantie sage, 4^{me} nichée, ainsi qu'une à mettre à l'engrais.
S'adresser à **L. Pipoz**, **Tour-de-Trême**. 1702

On demande

un fournisseur de bon **beurre de table.**

Faire offres à la **Maison MAULETTI**, Vevey.

Baume Idéal

Remède souverain contre la transpiration des pieds.
Ancienne Pharmacie Gavin
R. RIME, succ.
— BULLE — 1110

DOMAINE

de 14 poses

aux environs de BULLE, à vendre à de favorables conditions. 1703
Situation exceptionnelle pour séjour d'été.
S'adr. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 2108 B.

Avec 4/5 de café de malt Kathreiner et 1/5 de café colonial, on obtient le meilleur café, pauvre en caféine. Pour les enfants toutefois, on ne devrait prendre que du café de malt Kathreiner-Kneipp.

CHEVEUX SPLENDIDES
PAR L'EMPLOI DE LA
LOTION ANTI-SEPTIQUE
CANADOLINE
CLERMONT. E. FOUET GENEVE

Location de domaines et pâturages.

Le Conseil communal de HAUTEVILLE (Gruyère) exposera en location, par voie de mises publiques, le lundi 15 août, de 14 à 16 heures, dans une salle particulière de l'Auberge du Lion-d'Or, les immeubles ci-après désignés :

1. LE MONT, domaine de 64 poses en pré et pâturages et une maraîche de 11 poses ;
2. LA POTENCE, domaine d'environ 18 poses ;
3. Le pâturage des RECCARDS ;
4. Le pâturage des RAVEYRES.

Les conditions seront lues avant les mises.
Hauteville, le 28 juillet 1924.

1656 Par ordre : *Le Secrétaire.*

La crème **RAS** pour chaussures.
Ce n'est pas un dire, mais un fait :
La crème „RAS“ contient de la graisse pure,
La crème „RAS“ brille comme nulle autre,
La crème „RAS“, qui assouplit le cuir, double la durée de la chaussure.

Dès le 15 avril, mes bottes sont pourvues d'un système patenté d'ouverture.

A. SUTTER, OBERHOFEN (Thurgovie)
Fabriques de produits chimiques-techniques.

Salon de Modes M^{me} Jeanne Glasson, Bulle

Rue de Gruyères (en face du Champ de Foire)

Rabais sur les Articles d'Été :
Chapeaux de paille, de tulle, d'Organdie, etc.
Chapeaux deuil.

CIDRE DE GUIN

Dans les ascensions

LE VIN COUPE LES JAMBES. Il est prudent de ménager ses forces et de boire le CIDRE DE GUIN, qui rend la marche facile, diminue la transpiration et rafraîchit. 1655

Demandez les prix au **Syndicat Agricole de la Gruyère** — à BULLE —

SOC. FRIB. P. L'UTILISATION DES FRUITS

Communes, Sociétés Syndicats, Commerçants, Industriels, Artisans, Particuliers,
adressez-vous en toute confiance à

L'IMPRIMERIE DE „LA GRUYÈRE“
qui vous confectionnera promptement, soigneusement et à **prix modérés** tous les genres d'imprimés dont vous avez l'emploi.

— Devis sur demande —



Bonnes chaussures à bon marché.

Nous expédions franco contre remboursement :

- | | | |
|--|----------|-------|
| Souliers militaires ferrés, solides | N° 40/48 | 22.— |
| de dimanche p. mes., Box-vachette Derby | N° 40/48 | 20.— |
| de dimanche p. messieurs, cuir ciré | N° 40/48 | 18.— |
| de travail ferrés p. messieurs | N° 40/48 | 18.— |
| à lacets de diman. p. dames, Box-vachette | 36/43 | 18.50 |
| à lacets p. dames, cuir ciré, forme Derby | N° 36/43 | 16.— |
| à lacets p. dames, cuir ciré | N° 36/43 | 15.50 |
| à lacets de dimanche p. garçons, cuir ciré | N° 36/39 | 16.50 |
| à lacets pour garçons, ferrés | N° 36/39 | 16.50 |
| à lacets de dimanche p. enfants, cuir ciré | N° 26/29 | 10.50 |
| à lacets p. enfants, cuir ciré, ferrés | N° 30/35 | 12.50 |
| à lacets p. enfants, cuir ciré, ferrés | N° 26/29 | 10.— |
| à lacets | N° 30/35 | 12.— |

Demandez notre catalogue. — Réparations promptes et bon marché.

Rod. Hirt fils, Lenzbourg